



LES ESSENTIELS

du Conseil municipal

Mardi 20 septembre 2022



FINANCES

**MAINTENIR
UN LIEN
ENTRE IMPOT ET
SERVICE PUBLIC
LOCAL**

Le Conseil Municipal a fixé à **40%**
l'exonération de deux ans
de la taxe foncière
pour les nouveaux propriétaires.
Cette baisse de l'exonération
de taxe foncière
répond notamment :

- ▶ aux enjeux de développement des services publics sur le territoire de la commune en lien avec les besoins des nouveaux habitants dans un contexte financier contraint.
- ▶ au besoin croissant en termes de services et d'équipements publics se traduisant par une hausse des dépenses pour la Municipalité.
 - ▶ au maintien du lien entre les charges supplémentaires induites par les occupants des constructions nouvelles et les recettes fiscales générées.

Toutefois, il était important pour la Ville de continuer à maintenir une exonération totale durant deux ans pour les propriétaires modestes.



ENERGIE

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ENERGETIQUE

La consommation d'énergie, la hausse des prix et la sobriété énergétique sont des ardentés priorités pour la commune de Quetigny.

La Ville analyse les consommations d'énergie de son patrimoine immobilier (salles municipales, écoles, services, équipements sportifs...) afin de proposer une baisse des degrés de chauffe en fonction des occupations et une réorganisation de l'utilisation de ce patrimoine.

D'ores et déjà, la commune a :

- ▶ Changé les éclairages d'équipements sportifs en LED afin d'abaisser la consommation d'énergie
- ▶ Réalisé la réfection de réseaux de chaleur permettant une séparation des circuits par zone d'occupation
- ▶ Décidé de mettre fin aux éclairages nocturnes des bâtiments publics

Enfin, la Municipalité étudie la possibilité de mettre en œuvre des aides auprès des habitants de Quetigny en situation de précarité énergétique.

#CMQuetigny



CONSEIL MUNICIPAL

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Désormais les Procès-Verbaux des conseils municipaux intégreront la teneur des échanges entre les élus.

Permettre aux citoyens de prendre connaissance d'un résumé des débats, additionné à la possibilité de visionner les vidéos des conseils municipaux, est un pas de plus pour l'information des habitants de Quetigny et donc pour la démocratie locale.

#CMQuetigny



**COURS
D'EAU**

**LUTTE
CONTRE
LA POLLUTION**

La Ville de Quetigny organisera prochainement une réunion avec Dijon Métropole, la SOGEDO et les associations de protection de l'environnement volontaires pour rechercher des solutions pérennes à des situations de pollutions isolées des cours d'eaux La Mirande et Le Cromois.

#CMQuetigny



CULTURE

RECONDUCTION DE LA CARTE CULTURE POUR LES ETUDIANTS

Pour une nouvelle année,
la Ville de Quetigny
prolonge l'utilisation
de la carte culture étudiant
pour sa saison culturelle,
permettant ainsi des tarifs réduits
aux étudiants désireux d'assister
à des spectacles organisés
par la commune.

#CMQuetigny



**TENNIS
MUNICIPAUX
MODIFICATION
DU REGLEMENT
INTERIEUR**

Le Conseil municipal
a adopté à l'unanimité
un nouveau règlement intérieur
pour l'utilisation des terrains
des Tennis Municipaux
en conformité avec les usages
des joueurs.

Vous pouvez découvrir
ce nouveau règlement intérieur
sur quetigny.fr / sport